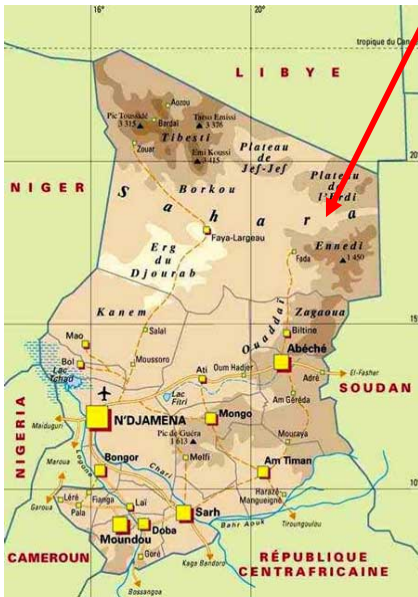




Financement (2009 - 2010) :
CHF 1'125'000
F CFA 472'500'000

Programme de déminage, contrôle qualité mécanisé à Wadi Doum, Fondation Digger (CH)

Le Tchad souffre de la présence de mines et de munitions non explosées, spécialement dans l'Est, le Sud-Est et le Nord. Des millions de mètres carrés sont contaminés (champs de mines et de bataille).

En novembre 2008, les États parties à la Convention d'Ottawa ont accepté la demande d'extension du Tchad pour la mise en œuvre des obligations liées à l'article 5 de la Convention. Cette extension prévoit une première phase d'étude technique sur l'ensemble des zones contaminées et suspectes. Les priorités du Tchad de 2009 à 2011 sont : l'étude technique sur l'ensemble des zones contaminées et/ou suspectes; la poursuite des opérations de déminage et de la dépollution de l'Est et du Sud-Est ; le renforcement des capacités du CND (Centre national de déminage – autorité nationale en charge du déminage au Tchad).

La présence des mines et restes explosifs de guerre dans la zone de Wadi Doum est synonyme de danger quotidien et permanent pour les populations résidentes, nomades et de passage, ainsi que pour leurs cheptels. Elle constitue un frein au développement des activités humanitaires et socio-économiques des régions affectées. Elle entrave la circulation sur l'axe Nord/Sud, l'accès aux pâturages, aux points d'eau et aux carrefours économiques. Il faut souligner que le déminage de la zone de Wadi Doum aura des effets positifs majeurs et directs pour les communautés qui sont au bénéfice des projets actuels de la DDC (ONG APIDEL) dans les secteurs de l'économie rurale, de l'éducation communautaire et de la santé de base.

C'est dans ce contexte que le CND a invité la Fondation Digger pour une mission d'évaluation de la faisabilité du contrôle qualité mécanisé à Wadi Doum, étude menée en étroite collaboration avec l'ONG MAG (Mines Advisory Group). Suite à cette mission, le présent projet a été mis sur pied. A relever, ce projet fait partie intégrante du CAP 2009 des Nations unies.

Objectifs

- Le déminage de la zone de Wadi Doum est avant tout destiné à nettoyer la zone pour permettre à la population résidente et aux nomades, ainsi qu'à leurs cheptels, de circuler sans danger et d'échanger commercialement avec d'autres communautés.
- La Fondation Digger aura pour objectif de contrôler la qualité du travail de déminage fait par MAG et de valider le nettoyage des zones, ceci afin de pouvoir les remettre rapidement aux populations locales.

Partenaires

- CND – Centre national de déminage
- MAG – Mines Advisory Group
- ONG APIDEL
- Communautés rurales et Organisations communautaires de base
- Services techniques déconcentrés de l'Etat
- Autorités traditionnelles religieuses et administratives de la région

Activités réalisées

- Démarrage du projet début 2010

Contact

- Fondation Digger : Rte de Pierre-Pertuis 26-28, Case Postale 59, CH-2710 Tavannes
- Téléphone : +41 (0)32 481 27 73
- Courriel : nkunz@digger.ch
- Site Web : www.digger.ch